

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Licence professionnelle Matériaux Plastiques et Eco-Conception (MPEC)

Autorité responsable de la certification (cadre 2)

Université Claude Bernard Lyon 1 et Ministère de la Recherche et de l'Enseignement

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Présidence de l'Université de Lyon 1

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : II (nomenclature 1967)

Code NSF : 200n

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

LISTE DES ACTIVITES VISEES PAR LE DIPLOME

Ce professionnel assure les activités de technicien expert en matériaux plastiques, de la fonction recherche et développement à celle de production et maintenance, en passant par celles d'essais et études, conseils techniques, qualité, sécurité, environnement, et conception. Il exerce ses activités dans le secteur de l'industrie de la plasturgie et des sociétés de services afférentes à ce domaine.

COMPETENCES OU CAPACITES EVALUEES

Il maîtrise les savoir-faire techniques de la plasturgie (procédés de mise en œuvre, matériaux, formulation, ...) ainsi que de solides connaissances des problématiques environnementales et de l'éco-conception appliquée aux produits plastiques. En particulier :

- Il est apte à réaliser des choix technologiques de conception, de fabrication, de composants et de matériaux.
- Il détecte les tendances du marché et conduit des projet éco-innovants, en utilisant ces connaissance matériaux selon la logique éco-conception.
- Il maîtrise des outils informatiques de conception volumique de pièces et de moules, de modélisation thermique et des écoulements de la matière.
- Il est apte à comprendre et interpréter des Analyses de Cycle de Vie des produits.
- Il est apte à réaliser une mise en œuvre et une démarche d'éco-conception au sein d'une entreprise.
- Il est apte à mettre en application les réglementations environnementales européennes.
- Il maîtrise les problématiques de recyclabilité des matériaux : filières de recyclage, biodégradabilité, ...
- Il est apte à travailler en équipe de projet au niveau national ou international.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

SECTEURS D'ACTIVITES

Les principaux secteurs d'activité dans lesquels les professionnels issus de la licence professionnelle "Eco-Conception et Matières Plastiques" exercent leur activité sont les industries de la plasturgie, les sociétés de conseil et bureaux d'études, les industries du transport, les industries de l'emballage, l'éco-industrie et l'environnement.

Un professionnel issu de cette formation pourra travailler dans les services suivants :

- Production
- R&D (Recherche Développement)
- Conception/Design/Bureaux d'études
- Marketing
- Qualité
- Achats
- Environnement

Types d'emplois accessibles :

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Technicien d'études, recherche et développement de l'industrie plastique
- Technicien de laboratoire de formulation/caractérisation de matières plastiques
- Technicien bureau d'étude/développement de matériaux éco-conçus
- Assistant de consultant en éco-conception dans le domaine de la plasturgie
- Chargé de mission en éco-conception
- Technicien Développeur produit

Codes des fiches ROME les plus proches : **H1404, H1204, H1206, H1402, H3202**

Réglementation d'activités : RAS

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Le cursus est organisé en 1 année de 586 h (17 semaines) en alternance avec 35 semaines (1225 h) de mission en entreprise réparties de la manière suivante :

UE1 – Matières Plastiques et Procédés (133 h – 9 crédits)

- M1 : Généralités sur les matériaux polymères
- M2 : Relations structures-propriétés des polymères
- M3 : Caractérisation des polymères et normes
- M4 : Choix des matériaux usuels, biosourcés
- M5 : Mise en œuvre des matières plastiques

UE2 – Eco-conception appliquée aux matières plastiques (178 h – 12 ECTS)

- M6 : Principes généraux de l'éco-conception
- M7 : Enjeux de l'éco-conception, communication

M8 : Réglementation, méthodes et outils d'éco-conception
 M9 : Conception pièces plastiques, optimisation
 M10 : Pratique de l'éco-conception de produits plastiques
 M11 : Durabilité & fin de vie des pièces plastiques

UE3 – Organisation industrielle (125h – 9 ECTS)

M12 : Gestion de projets
 M13 : Approche technico-économique
 M14 : Bibliographie et veille industrielle
 M15 : Management de la qualité
 M16 : Anglais appliqué à la profession

UE4 - Projet tuteuré (150h – 10 ECTS)

UE5 - Mission en entreprise (1225 h – 20 ECTS)

Les contrôles des connaissances relatifs aux enseignements théoriques se fait par UE et par module. Ce contrôle des connaissances comprend au moins deux épreuves de contrôles continu pendant et en fin d'UE.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé pour une durée illimitée

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		Jury composé d'enseignants et d'industriels
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Jury composé d'enseignants et d'industriels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience <i>Nouveau diplôme</i>	X		Enseignants-chercheurs et professionnels selon décret n°2002-590 du 24 avril 2002

Liens avec d'autres certifications (cadre 8) Accords européens ou internationaux (cadre 9)

--	--

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :
 Création en septembre 2012
 Arrêté du 17 – 11 – 1999 spécifique à la création de la licence professionnelle
Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Autres sources d'informations :

- Université Claude Bernard Lyon 1 - Bâtiment Condorcet - 43, Bd du 11 novembre 1918
69611 Villeurbanne cedex - Tél: 04 26 23 44 25 - Fax: 04 72 43 12 61
- CIRFAP, 10 boulevard Edmond Michelet 69008 Lyon - Tél : 04 78 77 05 35

Lieu(x) de certification :

Université Claude Bernard Lyon 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Lyon

- Université Claude Bernard Lyon 1 - Bâtiment Condorcet - 43, Bd du 11 novembre 1918
69611 Villeurbanne cedex - Tél: 04 26 23 44 25 - Fax: 04 72 43 12 61
- CIRFAP, 10 boulevard Edmond Michelet 69008 Lyon - Tél : 04 78 77 05 35

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

<http://www.univ-lyon1.fr/>